



Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

MÉMOIRE

Chantier développement économique et communautaire

Présenté au Comité de la Convention 2004 de la société acadienne
du Nouveau-Brunswick

le 30 juin 2004
Moncton, Nouveau-Brunswick

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.
236, rue St-George, bureau 314, Moncton, N.-B. E1C 1W1

www.cenb.com téléphone : (506) 857-3143 sans frais : 1-800-561-4446 courriel : cenb@cenb.com

Incorporé en 1979, le CÉNB célèbre son **25^e** anniversaire en 2004.

MISSION

La mission du CÉNB est de rassembler et mobiliser la communauté d'affaires francophones du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité

VISION

Le CÉNB, chef de file de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick.

Avant-propos

La ruralité au Nouveau-Brunswick est caractérisée par deux éléments majeurs. D'une part, une densité de peuplement relativement faible. D'autre part, une activité économique principalement basée sur les ressources naturelles telles que la pêche, la forêt, l'agriculture et les mines.

Les tendances socio-économiques actuelles tendent à valoriser l'économie du savoir. C'est ainsi que les régions rurales se vident au profit des grandes villes et métropoles, diminuant leur niveau de productivité et de compétitivité. Subséquemment, les gouvernements investissent davantage dans les infrastructures urbaines. Toutefois, les régions rurales requièrent tout autant des fonds pour le maintien ainsi que la construction d'infrastructure, de même que pour leurs programmes et services publics afin de demeurer compétitives au plan économique.

Le vieillissement de la population, la migration de la population vers les centres urbains, la faible scolarisation, la difficulté à attirer de la main-d'œuvre qualifiée, les coûts plus élevés de l'exploitation d'une entreprise région rurale, la transition d'une économie surtout axée sur les ressources naturelles vers une économie du savoir, la mondialisation de l'économie et l'ouverture des marchés sont d'autant de défis économiques à relever pour les communautés rurales acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick.

Ce mémoire tente de répondre aux questions 1, 2, 3, 5 et 7 du *Document de réflexion proposé pour les consultations publiques* en ce qui a trait au chantier Développement économique et communautaire.

Il ne s'agit pas ici de trouver des réponses précises à ces questions ni aux nombreuses contraintes qui planent sur le développement économique de nos communautés, mais plutôt de proposer certaines pistes à envisager. Le chantier « développement économique et communautaire » de la Convention de la société acadienne comprend notamment l'entrepreneuriat acadien, le développement régional et la santé de nos communautés. Puisqu'un grand nombre de francophones habitent les régions rurales, que le Nouveau-Brunswick enfin, est une province rurale, nous réunissons ces thèmes sous la bannière du développement économique rural et proposons l'instauration d'une politique provinciale sur la ruralité.

Question no 1

Projet de société de la communauté acadienne : l'élément économique

La situation économique d'une communauté est certes un élément crucial et déterminant de son devenir. C'est pourquoi la dimension économique est indispensable à la configuration d'un projet de société de la communauté acadienne.

La santé économique d'une communauté assure la pérennité et la vitalité de l'ensemble de ses services. C'est ainsi que la revitalisation économique des milieux ruraux est à la base du succès d'un projet de société de la communauté acadienne. Pour y parvenir, nous proposons de repenser les formes d'intervention utilisées jusqu'à présent et de favoriser une approche plus globale au développement.

Une bonne performance économique permet à une région d'attirer des investissements et de la main-d'oeuvre. Ces investissements, de même que la croissance des entreprises et de l'emploi qui s'ensuivent permettent aux différents paliers gouvernementaux d'augmenter leurs revenus sans percevoir de taxes et d'impôts additionnels. D'un même coup, on peut se payer les services publics essentiels à sa population, tels que ceux de la santé et de l'éducation, et faire diminuer le problème de l'exode des jeunes et des personnes possédant un niveau élevé d'instruction. À l'opposé, une faible économie n'attire que peu d'investissements. La création de l'emploi stagne,

la région perd sa population instruite, et a de plus en plus de difficulté à se payer les services publics qu'elle requiert. En revanche, sa population habituellement vieillissante devient de plus en plus dépendante de ces services. C'est un cercle vicieux dans lequel plusieurs de nos communautés risquent de sombrer si les mesures de prévention nécessaires ne sont pas mises en place. Nous en voyons d'ailleurs déjà les signes.

Si la relation entre la performance économique et la capacité de se doter de programmes et services intéressants est souvent citée, il en est moins certain pour la relation entre la vitalité économique et la diminution de l'assimilation. L'entrepreneuriat acadien a permis à la population francophone de travailler dans sa langue, de s'afficher dans sa langue, et surtout de s'enrichir. Il a permis à la communauté acadienne de contribuer au développement économique de la province du Nouveau-Brunswick et de se doter d'un pouvoir politique intéressant. Une revitalisation de sa force économique ne peut qu'augmenter son poids sur la scène politique de même que publique, lui assurant un plus grand contrôle sur les décisions qui ont un impact sur sa langue, sa culture, son avenir. Le contrôle des piliers économiques par la communauté acadienne est une arme contre l'assimilation.

Question no 2

Vision et orientation futures de la communauté acadienne : l'élément économique

La communauté acadienne du Nouveau-Brunswick doit avoir comme vision ***une communauté francophone prospère***. C'est d'ailleurs cette vision que poursuit la Fondation du CÉNB, issue des fonds recueillis lors du Sommet économique 2004 qui a eu lieu à Bathurst en mai.

Comme orientation, du point de vue économique, le CÉNB propose de rassembler et de mobiliser la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick pour favoriser son développement et sa compétitivité économique. Il tire cette idée de sa propre mission dont voilà l'essentiel.

Des communautés rurales dynamiques, innovantes, et prospères sont nécessaires au développement social, culturel, politique et surtout économique. Dans le souci d'un avenir meilleur, les communautés acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick doivent miser sur leur potentiel humain. Ce sont les gens qui sont à la base des réussites locales de par leur créativité et ingéniosité. Une meilleure synergie entre l'ensemble des acteurs publics, associatifs et privés est à privilégier.

L'avenir des milieux ruraux et des milieux urbains sont aussi étroitement liés et la collaboration mutuelle de ces entités est déterminante pour une prospérité économique. Rappelons que les difficultés économiques d'une région ont des effets néfastes sur la province entière et que même nos régions les plus performantes seraient rehaussées par une amélioration des économies plus stagnantes. Il faut à tout prix éliminer les attitudes qui veulent que les succès économiques des uns soient la défaite des autres. Pour y parvenir, nous devons miser sur une meilleure utilisation de nos ressources, sur la valorisation d'une collaboration renouvelée et sur la synergie qui peut exister entre les différentes régions et intervenants.

Question 3

Les grandes priorités de la communauté acadienne pour les prochaines années – les éléments économiques

Au plan économique, les grandes priorités de la communauté acadienne devraient miser sur l'amélioration stratégique des infrastructures routières et de la connectivité informatique, l'immigration, l'éducation et la formation de la main-d'œuvre, l'innovation, la recherche et le développement et la valeur ajoutée. Nous proposons que ces éléments soient développés à partir d'une politique provinciale sur la ruralité que nous explorons plus spécifiquement à la question 7.

Infrastructure routière

Le CÉNB a traité de l'importance de l'infrastructure routière de façon très précise au cours des trois dernières années par ses journées de réflexion sur le sujet, sa participation au sein de l'exécutif de la Coalition du Nord et sa collaboration étroite avec les divers intervenants du secteur du transport. L'importance de l'infrastructure routière pour le développement économique, l'impact d'un réseau routier inférieur dans le Nord sur son économie, en plus des problèmes particuliers à résoudre sont abordés dans un rapport préparé par le CENB. Ce rapport est disponible sur le site web du CÉNB.

Le transport efficace de la marchandise est l'un des éléments les plus importants de la compétitivité des entreprises et donc de la croissance économique en général, si bien que le CÉNB préconise la mise en place d'une politique nationale sur les routes, reliée à un processus de financement. Le gouvernement fédéral investit seulement dans les routes nationales. Il n'y a donc aucun argent provenant du gouvernement fédéral pour les routes des régions rurales francophones et aucun processus par lequel on détermine si les routes nationales sont accessibles à partir des infrastructures régionales.

Le CÉNB a initié, au cours de la dernière campagne électorale fédérale, une rencontre avec l'*Atlantic Provinces Trucking Association*, l'Institut de la logistique et du transport de l'Atlantique et l'Association des Constructeurs de routes du Nouveau-Brunswick afin

de concentrer les interventions des associations du secteur du transport et d'émettre une position commune sur la question d'une politique nationale de transport.

Connectivité informatique

Le gouvernement provincial, en collaboration avec le gouvernement fédéral, a élaboré un plan pour rendre l'Internet à large débit accessible à la plupart des foyers et entreprises de toutes les régions de la province dans un délai de trois ans. Ceci devrait éliminer les inéquités régionales à ce niveau au fur et à mesure que le plan sera mis en oeuvre. Nous devons nous assurer que ce plan est suivi et que nos communautés sont bien desservies.

Immigration

La conférence nommée « Rendez-vous Immigration 2004 » qui s'est récemment tenue à Saint-Andrews a permis aux acteurs et intervenants des milieux culturels, académiques et économiques d'aborder la question de l'immigration. Au cours de la conférence, les participants furent appelés à définir les avantages de l'immigration, discuter de comment communiquer les avantages de l'immigration aux entreprises, définir les obstacles et les défis à l'immigration et élaborer un plan d'attaque pour répondre aux défis et barrières auxquels font face les entreprises face à l'immigration.

La dénatalité, l'exode et le vieillissement de la population font en sorte que nos entreprises ont de plus en plus de difficulté à combler leurs besoins en terme de ressources humaines. Le phénomène ne concerne pas seulement les entreprises à la quête d'employés, mais aussi les finances publiques qui risquent de diminuer face à une population active amoindrie. Certains emplois souffrent déjà d'une pénurie de gens qualifiés et on prévoit en ajouter plusieurs autres à la liste d'ici quelques années. L'immigration a été ciblée comme moyen de contrer à ces éventualités, cependant elle pose aussi certains défis qu'on a tenté de décrire et de démystifier lors de la conférence. Nous ressortons ici l'essentiel de ce qui a été discuté lors de chacune des quatre séances du milieu économique.

Avantages

L'immigration favorise l'investissement étranger, les relations d'affaires ainsi que les contacts internationaux, l'échange culturel, la synergie entre les immigrants et les gens locaux, le dynamisme au niveau de l'entrepreneurship, les nouvelles idées et donc l'innovation, de même que la repopulation de nos régions.

Il est intéressant de noter que l'importance de chacun de ces éléments est accrue en cette ère de la technologie, de l'innovation et de la mondialisation.

Communication des avantages aux entreprises

Il est ressorti de cette séance une prémisse générale selon laquelle la sensibilisation de la population à l'importance de l'immigration rendrait caduque la nécessité de sensibiliser les entreprises. C'est-à-dire que les entreprises demeureront réticentes à embaucher des immigrants aussi longtemps que la population ne sera pas ouverte au concept et vice-versa.

On a parlé de la sensibilisation des étudiants universitaires aux avantages d'étudier aux cotés des étudiants internationaux et de sensibiliser les professeurs et le personnel universitaire afin qu'ils puissent mieux transiger avec les étudiants de différentes cultures. Ces deux concepts sont d'ailleurs déjà en branle à l'Université de Moncton.

Au niveau des entreprises, le CÉNB a un rôle important à jouer et doit intégrer le sujet de l'immigration à ses conférences, ateliers, banquets et autres activités. Les entreprises qui ont comme stratégie d'embaucher une personne de chacun des pays avec lesquels elles font affaires peuvent aussi servir d'exemples et d'inspiration.

Obstacles et défis

Au niveau de la formation et de l'éducation, la reconnaissance des diplômes et des équivalences est problématique. De plus, les représentants gouvernementaux responsables du recrutement des immigrants et de la sensibilisation du public à ce sujet ne reçoivent pas le soutien nécessaire des autres intervenants du secteur public.

Les entreprises qui désirent embaucher un immigrant doivent suivre un processus compliqué. La plupart d'entre-elles ne parviennent pas à compléter le processus sauf si elles possèdent une expérience préalable ou des ressources suffisantes. D'autant plus, il ne semble pas y avoir une synergie entre les représentants provinciaux et fédéraux pour voir à la bonne marche du processus d'immigration.

En ce qui a trait aux nouveaux arrivants qui veulent se lancer en affaires, ils sont confrontés à certaines barrières. Premièrement, la difficulté d'intégrer les réseaux existants. Deuxièmement, la misère à recueillir les ressources financières.

Plan d'attaque

Les efforts de recrutement des nouveaux arrivants doivent servir de passerelle pour combler les besoins en main-d'œuvre. C'est ainsi qu'il est important de se prémunir d'une politique provinciale sur l'immigration. D'ailleurs, les gouvernements municipaux du Nouveau-Brunswick sont disposés à collaborer car ils reconnaissent d'emblée les mérites de l'immigration. Cependant, ces derniers se sentent mal informés des programmes existants et peu outillés pour affronter efficacement le dossier.

C'est pourquoi il devient dès lors important que l'ensemble des acteurs concernés travaille ensemble. De l'autre côté, les étudiants internationaux, les professeurs immigrés, les réfugiés, les étudiants canadiens partis étudier à l'étranger constituent d'excellents ambassadeurs.

Les gens veulent immigrer pour de nombreuses raisons. Dans un premier temps, ils sont souvent à la recherche d'une vie meilleure. On doit ainsi privilégier les pays ayant une performance économique inférieure à la nôtre. De surcroît, on doit favoriser les pays possédant des caractéristiques similaires au Canada. Par exemple, un climat semblable, et une population rurale.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons besoin d'un plan pour les professions puisque jusqu'à présent, le problème est reconnu sans avoir de ressources affectées à sa résolution.

La province du Nouveau-Brunswick est unique de par sa dualité linguistique et culturelle. Pareillement, elle possède une dynamique urbaine et rurale. Ces faits doivent être tenus en compte lors de la négociation d'ententes avec le gouvernement fédéral. Le dossier de l'immigration devrait être géré par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et être adapté aux besoins de la communauté acadienne et francophone et du monde des affaires.

Éducation et formation de la main-d'œuvre

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée est une préoccupation majeure chez les entreprises francophones depuis quelques années. Pour cette raison, le CÉNB participe à divers comités sur les questions de l'éducation post-secondaire et de la formation de la main-d'œuvre. Ces rencontres, de même que les discussions qu'il entretient avec les entrepreneurs francophones de la province ont permis au CÉNB de saisir les thèmes récurrents de la problématique en matière d'éducation et de formation, notamment, une mauvaise adéquation entre la formation donnée et les besoins des entreprises, un manque de collaboration entre les institutions d'enseignement post-secondaire et une décentralisation des services qui rend peu pratique la livraison de formations spécialisées.

Il existe aussi un manque au niveau de la promotion de l'entrepreneuriat comme choix de carrière. Les avantages, pour la communauté acadienne, de contribuer de façon décisive à son propre développement économique devraient nous inciter à sensibiliser nos jeunes à l'importance de l'entrepreneuriat. Le CÉNB privilégie la mise sur pied d'un projet qui permettrait aux étudiants et étudiantes francophones de la province de prendre connaissance de l'évolution et de l'importance de l'entrepreneuriat acadien, de se rendre compte de leur potentiel comme futurs entrepreneurs et de réaliser l'ensemble des ressources qui sont à leur portée. Un tel projet pourrait être une retombée du Sommet économique 2004 tenu par le CÉNB.

Innovation, la recherche et le développement et la valeur ajoutée

Le CÉNB a traité de l'importance de l'innovation du R&D et de la valeur ajoutée dans ses deux derniers mémoires au Comité exécutif sur la compétitivité économique du Nouveau-Brunswick, de même que dans son mémoire au Comité spécial de l'approvisionnement en bois de l'Assemblée législative. Il s'est particulièrement intéressé à l'application des concepts de l'innovation et de la valeur ajoutée dans les secteurs des ressources naturelles. Ces documents sont disponibles sur le site Internet du CÉNB.

Question 7

La gestion du développement rural et des communautés sur le plan socio- économique.

Nous avons, au début de ce mémoire, présenté une liste de certains défis auxquels font face les régions rurales de notre province : Le vieillissement de la population, la migration de la population vers les centres urbains, la faible scolarisation, la difficulté à attirer de la main-d'œuvre qualifiée, les coûts plus élevés de l'exploitation d'une entreprise, la transition d'une économie surtout axée sur les ressources naturelles vers une économie du savoir, la mondialisation de l'économie et l'ouverture des marchés. La plupart de ces questions vont être discutées autant sous les chantiers de la vitalité linguistique et culturelle, de l'éducation et savoir, de la gouvernance, et du développement économique et communautaire.

Le Plan de prospérité du gouvernement du Nouveau-Brunswick intitulé « Vers un meilleur avenir », a comme stratégies de mise en œuvre l'investissement dans la population, la création d'un contexte fiscal et commercial compétitif, l'innovation et l'infrastructure stratégique. Le CÉNB est d'accord que se sont les objectifs sur lesquels notre province doit miser pour atteindre la prospérité. Quoiqu'il appui le plan, il doit toutefois reconnaître que les programmes et politiques relevant de ces stratégies ne sont pas toujours bien adaptées aux régions rurales qui souvent n'en tirent pas d'avantages pour cette raison. Par exemple, il est difficile pour une entreprise au Nord de la province

de maximiser l'avantage que procure Internet alors qu'elle n'a pas accès au même service rapide que celle faisant affaires dans le Sud. Le Plan de prospérité n'attaque pas les problèmes précis qui justement empêchent les régions rurales d'y adhérer. Une politique plus particulière à la ruralité est de mise.

Les régions rurales contribuent à définir la richesse culturelle de l'Acadie. La qualité de vie qu'elles offrent, leurs attraits touristiques, l'exploitation de leurs ressources naturelles, leurs particularités culturelles, sont tous des atouts sur lesquels on peut miser. Une politique rurale favoriserait une vision globale du développement socio-économique des régions et toucherait aux aspects économiques, sociaux, culturels, éducationnels et de gouvernance.

Un développement intégré du milieu rural fondé sur la participation locale est fortement à considérer. Les entités de développement rural seraient constituées d'acteurs représentant les secteurs public, privé et associatif. L'objectif ultime d'une formule de gestion ascendante des régions serait d'assurer le développement durable de ces régions dans le respect de leur environnement. La réussite d'une telle structuration repose sur certaines prémisses. Premièrement, un partenariat représentatif et une participation des publics la plus large possible. Deuxièmement, la capacité de se donner les moyens de mettre en œuvre une stratégie globale de développement en mobilisant toutes les ressources locales.

Les régions vont devoir se rendre à l'évidence certaines choses. Premièrement, que les différences qui les distinguent sont des forces et non des obstacles. Mieux vaut favoriser la synergie entre les régions et entre intervenants que de s'y heurter. Ce concept s'applique autant aux relations entre les régions rurales qu'à celles des régions rurales et urbaines. Deuxièmement, les régions doivent reconnaître que tous les services ne peuvent pas être disponibles partout à n'importe quel prix. La collaboration est nécessaire, de même qu'à la mise en commun des ressources. Le partage d'équipements et de services autant chez le secteur privé que chez le secteur public est à préconiser puisqu'il servira à augmenter l'avoir total. L'achat en groupe de matériaux nécessaires à

l'exploitation des entreprises, par exemple, peut occasionner des économies importantes de même que l'achat d'équipements pour être partagés par des municipalités avoisinantes. Les services de la santé, de l'éducation, de voirie, d'incendie, ainsi de suite, doivent aussi subir un examen des plus rigoureux dans cette veine.

Le gouvernement, pour sa part, doit être ouvert à une plus grande flexibilité de ses programmes et services de façon à les rendre plus propices aux besoins des régions rurales. Les programmes et initiatives doivent tenir compte des particularités régionales et être adaptés à celles-ci. Le CÉNB suggère, entre autres, la création de programmes sur mesure pour encourager l'innovation, l'affectation de zones de taxations différentes favorisant les régions plus démunies, la mise sur pied de programmes de démarrage d'entreprises pour les jeunes qui demeurent en région. Rien n'empêche que les programmes existants aient la capacité d'être assouplis pour mieux répondre aux besoins de certaines régions. Les possibilités ne connaissent pas de limites.

L'idée d'une politique rurale n'est pas sans précédent. Certaines des idées avancées ici sont inspirées de la politique sur la ruralité du Québec qui touche à toutes les facettes du développement des communautés rurales.